



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 67164

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'utilisation des téléphones portables en zones rurales. L'incidence des lésions tumorales cérébrales, bénignes ou malignes, serait statistiquement plus élevée chez les utilisateurs de certains types de téléphones portables résidant dans les zones rurales. C'est ce que conclut une étude médicale réalisée en Suède, récemment publiée par la revue britannique *Occupational and Environmental Medicine*. Selon les auteurs de ce travail épidémiologique qui analyse les dossiers de 1 429 personnes, âgées de vingt à quatre-vingts ans, chez lesquelles une lésion tumorale cérébrale a été diagnostiquée, celles qui ont régulièrement utilisé des téléphones portables digitaux cellulaires en zone rurale pendant cinq ans ou plus ont été exposées à un risque plus élevé que les autres - jusqu'à trois fois plus - de tumeur cérébrale. Á la campagne, les relais téléphoniques sont plus éloignés les uns des autres. Les énergies nécessaires à la transmission, d'une plus grande intensité, pourraient être de nature à induire des processus pathologiques cérébraux chez les utilisateurs. En conséquence, il lui demande s'il entend mener une étude similaire dans notre pays en clarifiant pleinement une série de points méthodologiques concernant les différents types de portables ou le caractère précis des lésions cérébrales recensées afin de confirmer ou non le risque de lésions tumorales cérébrales liées à l'utilisation de tels téléphones dans les zones rurales.

Texte de la réponse

La grande proximité avec le corps des portables expose les utilisateurs à un rayonnement électromagnétique. Il est d'autant plus élevé que la zone est mal couverte par des antennes relais éloignées contraignant les mobiles à émettre plus fort. Pour cette raison, la recherche sur la santé en matière de téléphonie mobile accorde actuellement une grande place aux effets de l'utilisation du portable. Les résultats de l'étude épidémiologique suédoise, de type cas témoins, qui montrerait une augmentation du risque de tumeurs chez les utilisateurs de téléphones portables en milieu rural sont à considérer avec précaution. Selon les auteurs, les effectifs mis en jeu restent trop faibles pour conclure quant aux résultats obtenus et une étude spécifiquement conçue devrait être menée pour répondre à la question posée avec une puissance statistique plus importante. Avant de montrer la présence d'un excès de risque selon les conditions d'utilisation des téléphones portables, il semble prioritaire de s'attacher à mieux caractériser les preuves qui permettraient de conclure quant à la présence d'un risque pour la santé en complétant ces travaux. La fondation « santé et radiofréquences » devrait permettre de promouvoir et de soutenir ces efforts de recherche sur les effets sanitaires des radiofréquences. Toutefois et sans attendre, des précautions élémentaires d'utilisation comme l'emploi de l'oreillette ou la limitation de la durée des conversations ont été diffusées auprès du public par le ministère de la santé. Associées à l'amélioration de la couverture de la téléphonie mobile par la multiplication géographique des sites, ces mesures permettent de diminuer les niveaux d'exposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67164

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6108

Réponse publiée le : 18 avril 2006, page 4274